

[Manuels L2] Quelles éditions prendre ?

Par **Maizhen**, le **29/07/2015** à **17:06**

Bonjour,

Je me retrouve face à un petit dilemme. Il y a certains ouvrages que je souhaiterai me procurer, tels que :

Droit administratif - Frier & petit - septembre 2014

Droit des obligations - Bertrands Fages - juillet 2013

Les obligations - Terré - 2013

Seulement je n'ai aucune idée s'il est judicieux de se procurer des bouquins datant de 2013. Ne sont-ils pas devenus obsolètes aujourd'hui ? Ce sont les éditions les plus récentes sur le marché mais j'ai lu qu'il y avait un projet de réforme sur le droit des obligations prévus pour 2016.. Je ne sais pas trop quoi en penser. Devrais-je attendre l'avis de mes professeurs à la rentrée ? Et qu'en est-il du manuel de droit admi ?

D'avance merci :)

Par **Maizhen**, le **03/08/2015** à **19:01**

Petit up de circonstance

Par **Nexum**, le **04/08/2015** à **11:56**

Hello hello,

En général, les maitres de conférences s'accordent pour conseiller le Fages en obligations, et le Frier&Petit en administratif.

J'ai les deux, je m'en suis très peu servi, le contenu des cours étant généralement suffisant. Pour le Frier&Petit, c'est un excellent livre, le Pr. Petit qui enseigne dans ma fac mérite que l'on achète son livre, d'une clarté absolue pour une matière légendaire de complexité (à apprendre, pas à comprendre).

Quant à l'obsolescence desdits livres, le problème ne se posera pas avant l'année prochaine

pour celui de droit civil, ceci étant encore plus vrai sachant que la réforme va oublier une partie du droit des obligations, la responsabilité, qui est aussi enseignée en L2 et expliquée dans le Fages.

En bref, si tu dois acheter des livres, je te conseille le Fages, et le Frier&Petit. Mais encore une fois, attend ce que diront les enseignants sur la nécessité (ou non) d'acheter un manuel complémentaire.

Par **bulle**, le **04/08/2015** à **12:36**

Bonjour,

Je pense qu'il serait mieux d'attendre la rentrée avant d'acheter des livres car vos profs vont vous en conseiller certains.

Concernant les livres, je vous conseille cet article:

<http://www.juristudiant.com/forum/quels-livres-pour-la-l2-t23329.html>

Par **Maizhen**, le **06/08/2015** à **20:50**

Merci de vos réponses :)

Par **christte**, le **07/08/2015** à **10:18**

Merci pour la poste interessant.

Par **marianne76**, le **07/08/2015** à **11:20**

Bonjour

Bulle a raison il vaut mieux attendre la rentrée, tous les profs ne conseillent pas forcément le Fages moi par exemple je recommande plutôt le Flour Aubert et Savaux ; Après vous n'êtes pas obligé non plus d'acheter , allez à la bibliothèque et empruntez les , vous verrez avec lequel vous vous sentez en phase